

*Administration du pétrole—Loi*

line. En décembre dernier, l'Office national de l'énergie a agréé huit demandes nouvelles d'exportation. Les Américains n'en ont absorbé que la moitié. Il est clair qu'ils ne veulent pas de notre gaz en ce moment.

Quelle est la politique du gouvernement canadien? Nous avons cette politique énergétique de salon. Mais il faut regarder la situation réelle et voir ce qui se passe. Voulangt encourager les forages le gouvernement a abandonné 92 p. 100 de leur coût en amortissements fiscaux. Les sociétés qui ont découvert du gaz à la suite de ces forages et qui se plaignent de ne pas avoir de capacité de financement veulent vendre à tout prix. Le gouvernement construit trop de pipe-lines, il pousse à la construction du tronçon sud du pipe-line de l'Alaska, même au risque de spolier les propriétaires fonciers de leurs droits par des procédés d'État policier et des lois archaïques, comme l'a signalé aujourd'hui mon collègue de Kootenay-Est-Revelstoke (M. Parker) au cours de la période des questions. Et ensuite on annonce une politique qui recommande aux Canadiens de passer au gaz naturel. Cela n'inspire pas confiance dans la politique qui concerne les exportations de gaz et les problèmes d'exportation.

Le gouvernement qui fait construire trop de pipe-lines continue de suivre une politique bizarre. Dans la construction du tronçon sud, par exemple, il a dit avoir l'appui du président des États-Unis. Quand nous avons répondu qu'il ne serait peut-être pas là l'an prochain, il a dit non. Il a dit qu'il avait l'appui du Congrès. Quand nous avons dit que le Congrès pouvait changer, il a dit non. Et maintenant le voilà en difficulté; le pipe-line de la route de l'Alaska ne sera jamais construit. C'est une mesure qui fut imposée par la force au Parlement. J'ai personnellement intenté des poursuites contre le cabinet à ce propos...

● (1620)

**Une voix:** Où en est votre cause?

**M. Waddell:** Le député veut savoir où en est ma cause. Eh bien, un procès doit avoir lieu et j'espère que nous pourrions assigner à comparaître certains responsables du gouvernement. Leur tour viendra.

**M. Siddon:** L'affaire est donc en justice?

**M. Waddell:** Oui, et c'est pourquoi je ne suis pas libre de tout dire au sujet de cette cause.

Je peux cependant préciser aux députés que les dirigeants gouvernementaux sont tellement bien préparés qu'ils ont commis une faute technique; ils ont tout simplement omis de comparaître. Nous aurions pu obtenir un jugement par défaut contre eux, ce qui aurait arrêté la construction du pipe-line. Leurs représentants sont finalement venus à Ottawa pour recevoir des instructions. L'affaire suit son cours.

Je veux maintenant citer un passage du programme énergétique qui figure à la page 38:

Les producteurs ne verront pas diminuer le prix qu'ils obtiennent actuellement sur leurs exportations ou leurs ventes intérieures, sauf une légère perte due à l'impôt perçu sur le combustible acheminé par pipe-line. Lorsqu'on fixera le prix futur du gaz naturel à l'exportation, on tiendra compte de cette taxe.

Avec une promesse de ce genre, le ministre de l'Énergie nous induit vraiment en erreur. Il savait ou du moins aurait dû savoir qu'il ne pouvait augmenter le prix du gaz naturel vendu aux États-Unis. Il a levé une taxe de 30c. les 1,000 pieds cubes, laquelle entrera en vigueur en février. Pourtant, le 15 novembre, il avait annoncé qu'il n'y aurait pas de taxe sur les

exportations de gaz. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que l'argent—les 300 millions de l'Alberta et les 50 millions de la Colombie-Britannique—sera versé pour les contribuables de la Colombie-Britannique et de l'Alberta et non pas les consommateurs américains. En somme, ce document sur le programme énergétique est à peine rédigé qu'il est déjà bafoué. Ces chiffres sont faux. Le ministre a dit que la vente du gaz rapporterait 3.6 milliards à la Colombie-Britannique. C'est faux. Nous avons mis quelques semaines à nous en apercevoir. De fait, ce sera moins de la moitié du montant mentionné par le ministre. Cela fait douter les provinces de la valeur de ce document en ce qui concerne la politique gazière.

Je passerai maintenant à une question qui intéresse davantage les gens, en l'occurrence la question de la conversion au gaz. Ce que les habitants de ma circonscription voudraient savoir, c'est s'ils peuvent convertir leur chaudière au mazout en une chaudière à gaz. La politique du gouvernement promet quelque chose, mais de façon imparfaite. Les consommateurs ne sont pas protégés contre les entrepreneurs qui essaieraient de les escroquer, comme certains l'ont fait dans le cadre du programme d'isolation thermique des maisons canadiennes. Le ministre refuse—je lui en ai parlé hier—de financer le programme par l'entremise de services publics comme B.C. Hydro et l'Hydro-Québec, ce qui permettrait aux gagne-petit d'obtenir de ces services publics des subventions échelonnées sur plusieurs années pour payer la conversion. Le programme ne fait rien pour aider les personnes âgées ou résoudre leurs problèmes. Vu qu'il s'agit d'une subvention irresponsable accordée à ceux qui convertissent leur chaudière au gaz, sera-t-elle déduite du supplément de revenu des personnes âgées ou de leurs pensions de vieillesse? Toutes ces questions restent encore sans réponse. Au Québec, dans la province du ministre, les deux tiers des gens sont locataires. La politique du gouvernement ne fait rien pour eux. Elle n'aborde même pas leurs problèmes. Encore une fois, les libéraux sèment la confusion sur leur passage. La réalité du programme énergétique est bien différente des promesses qu'il fait.

La véritable faiblesse du programme, et je terminerai sur cette note, c'est que si l'on examine le cas d'un travailleur de Saint-Jean, celui d'un travailleur de Toronto et celui d'un travailleur de Vancouver, on peut voir qu'ils ont tous quelque chose en commun. Ils ont tous des problèmes économiques. Ils apprennent tout à coup que leur facture de chauffage va doubler l'année prochaine ainsi que le prix qu'ils paient pour l'essence. Ils peuvent faire face à ces augmentations s'ils ont un emploi sûr. C'est pour cela que j'affirme que la plus grande faiblesse de cette politique, c'est qu'elle n'accorde pas la moindre protection aux consommateurs et qu'elle ne garantit pas qu'ils auront des emplois pour faire face à la hausse du prix de l'énergie, du pétrole et du gaz. Voilà ce qui inquiète les Canadiens.

Le projet pilote de l'Arctique est un bon exemple de ce que je veux dire. On a fait beaucoup de louanges à propos de ce projet. Nous voyons maintenant qu'en réalité, Petro-Canada et d'autres sociétés transporteront du gaz de l'île Melville dans l'Arctique vers le sud dans des navires construits à l'étranger, qui auront des équipages étrangers, pour ensuite l'exporter aux États-Unis. Voilà ce qui se passe au niveau de la politique. Voilà les faits, et c'est ce qui inquiète les travailleurs cana-